

Révision du DOCOB Groupes de travail

Agriculture

02/03/2018 Réans

**Site Natura 2000
Étangs de l'Armagnac**



Ordre du jour



- 1°) Natura 2000 ?
- 2°) Historique du DOCOB
- 3°) Les étapes de la révision
- 4°) Les outils mobilisables
- 5°) Exemples d'actions
- 6°) À vous la parole !

Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

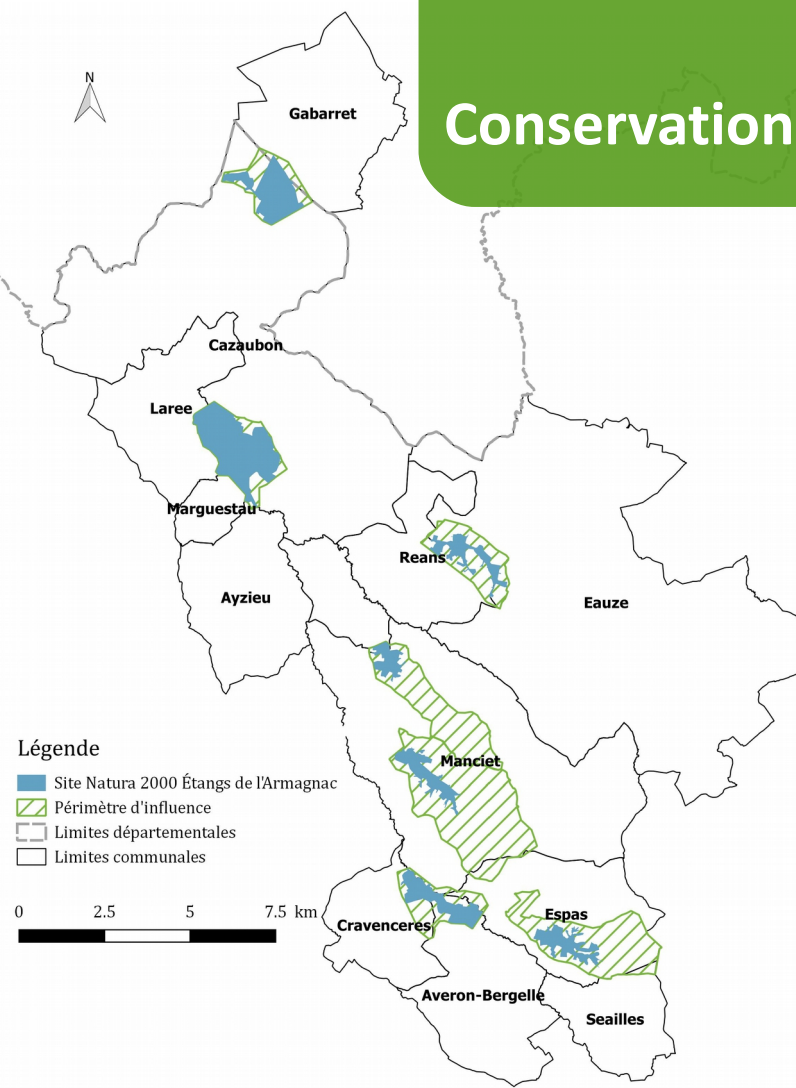
« Directive Habitats »

Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore

7 entités sur 12 communes

Zone Natura 2000 : 1030 ha

Zone d'influence : 3200 ha



Premier document d'objectifs (DOCOB) élaboré en 2002
Parmi les 1^{ers} de Midi-Pyrénées

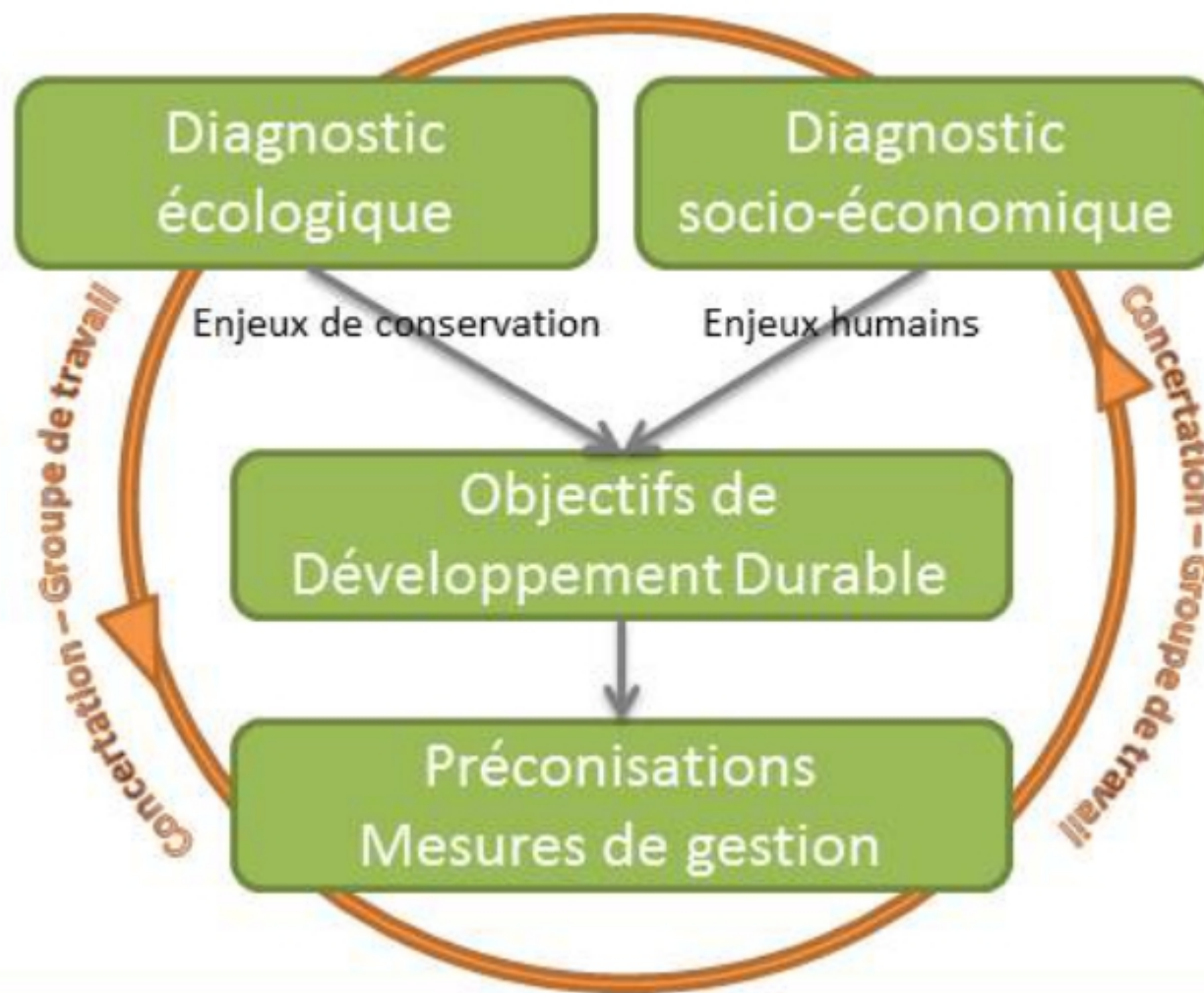
Validé par le comité de pilotage du site en date
du 02/07/2003

Actualisation de la cartographie des habitats
naturels réalisée en 2015

Révision du document d'objectifs 2017-2018

Les étapes de la révision

Comité de pilotage local



Phase 1

Phase 2

Phase 3

Cistude d'Europe

Habitat : étangs ensoleillés avec végétation aquatique et branchages + milieux ouverts herbacés pour la ponte



- Points noirs :
 - diminution des sites de ponte entraînant un faible recrutement
 - présence d'espèces dégradant leur habitat

- Les insectes :

Lépidoptères

Damier de la succise

Prairies humides et sèches



Cuivré des marais

Milieux humides et prairies inondables



Fadet des laiches

Milieux humides



- Points noirs :
 - disparition de leur habitat par assèchement des zones humides et abandon des prairies

- Les insectes :

Odonates

Agrion de Mercure



**Cours d'eau et annexes hydrauliques, bien ensoleillés
pourvus d'une riche végétation herbacée type
mégaphorbiaies**

- Points noirs :
 - pollution de l'eau
 - fermeture du milieu
 - comblement des fossés

- Les insectes :

Coléoptères du vieux bois

Arbres morts ou sénescents, préférentiellement les vieux chênes

Pique-prune

- Espèce en forte régression



Lucane cerf-volant et Grand capricorne

- Espèces communes dans la région et sur le site



- Points noirs :
 - Disparition des arbres à grandes cavités
 - Plantation d'espèces allochtones

Chiroptères



Boisements de feuillus, corridors boisés, prairies et bocages

- 8 espèces présentes ou probables

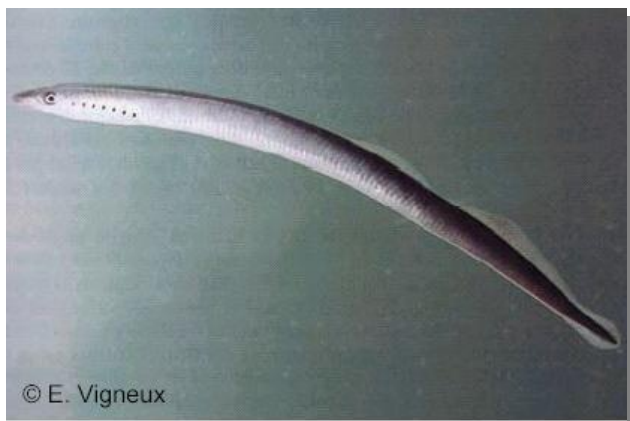


- Points noirs :
 - disparition de haies et d'éléments boisés linéaires
 - perte des habitats de chasse et des gîtes

Sans oublier les autres espèces !

La Lamproie de Planer

La Loutre d'Europe et le Vison d'Europe



Influences directes :

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

4030 - Landes sèches européennes

6410 - Prairies à molinie sur sols calcaires ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

- Points noirs :
 - reconversion en cultures
 - absence d'entretien
 - fertilisation

- Points noirs :
 - plantations en milieux ouverts
 - absence d'entretien

Influences indirectes :

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.*



- Points noirs :
 - qualité de l'eau
 - modification du fonctionnement hydraulique



Objectifs de développement durable



Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces	O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres
	O2 : Maintenir les points d'eau en bon état
	O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides
	O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés
	O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers
	O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers
	O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti
Améliorer les connaissances	O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
Informier et sensibiliser	O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site
	O10 : Animer le site Natura 2000

- **Contrats Natura 2000 :**
 - agriculteurs, forestiers ou autre public
 - volontaire
 - durée de 5 ans, rémunérés
- **Chartes Natura 2000 :** respect de bonnes pratiques, non rémunérées
- **Formations et journées techniques**
- **Communication** grand public et scolaire
- **Études complémentaires et diagnostics**
- **Intégration** dans les autres politiques publiques
- ...

Action BV1 : Diagnostic de l'érosion sur les bassins versants

- Diagnostic de 4 bassins versants et propositions d'actions adaptées à chaque parcelle → mise en place de MAE par les agriculteurs intéressés (bandes tampons et gestion de prairies)

Action PH1 : Éviter la destruction des prairies humides

- Travail avec la SAFER pour informer les repreneurs
- Charte Natura 2000 avec engagements à respecter

Action TZ5 : Formation des acteurs

- Favoriser les auxiliaires et la biodiversité sur vignes pour réduire la pression phytosanitaire



À vous la parole !



Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces	O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres
	O2 : Maintenir les points d'eau en bon état
	O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides
	O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés
	O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers
	O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers
	O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti
Améliorer les connaissances	O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
Informier et sensibiliser	O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site
	O10 : Animer le site Natura 2000

- Propositions
 - Adaptation des pratiques culturelles, conversion des terres arables en herbages, ...
- Propositions faites lors du groupe de travail sur la hiérarchisation des espèces :
 - Sensibilisation des acteurs sur la loutre ,information sur la présence d'espèce et leurs habitats, formation sur la gestion forestière, ...



Merci de votre participation !

Retrouvez les informations de la révision sur le site :

[**http://gers.n2000.fr/**](http://gers.n2000.fr/)

Pour toute information relative au site NATURA 2000,
contacter A.BELVÈZE & H. GIRARD à l'ADASEA du Gers

05 62 61 79 50 – [**aurelie.belveze@adasea.net**](mailto:aurelie.belveze@adasea.net) ou [**hugo.girard@adasea.net**](mailto:hugo.girard@adasea.net) -